

Rentrée scolaire : quel protocole sanitaire pour la réouverture des écoles ?

A.P.

7-8 minutes

Les élèves de maternelles et de primaires retournent sur les bancs de l'école ce lundi 26 avril. Collégiens et lycéens, suivront les cours à distance avant un retour en classe le 3 mai prochain. Une rentrée marquée par un protocole sanitaire strict, voici les détails.

Ce lundi 26 avril, c'est jour de rentrée scolaire. Après trois semaines de fermeture des établissements pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, les élèves de maternelle et de primaire vont pouvoir retrouver les bancs de l'école. Les collégiens et lycéens, eux, reprennent en distanciel, avant de pouvoir retourner en classe le 3 mai. Un protocole sanitaire "très strict", selon le ministre de l'Éducation, qui ressemble beaucoup à celui mis en place dès le 1er février. Voici le détail.

Fermeture de classe dès le premier cas

Dès qu'un élève sera testé positif au Covid-19, la classe entière sera fermée. Tous les élèves de cette même classe seront alors considérés comme "cas contacts" et devront rester chez eux pour une durée de 7 jours.

Cette mesure "conduira nécessairement à ce qu'il y ait un certain nombre de fermetures, mais évidemment il est largement préférable d'avoir 1% des classes de France qui ferment que d'avoir 100% des écoles" fermées, a indiqué le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer [lors d'une conférence de presse jeudi 22 avril.](#)



Jour de rentrée ce lundi 26 avril pour les élèves de maternelle et primaire. • © Stéphane l'Hôte / France Télévisions

"Nous encourageons les collectivités pour les capteurs de CO2 et les purificateurs d'air. Nous encourageons aussi les classes en plein air. La saison le permet", a ajouté le ministre.

Déjeuner possible dans les cantines

Le midi, les cantines seront ouvertes et les déjeuners se prendront par classe, en maintenant une distance d'au moins 2 mètres entre chaque élève. Bien que les cantines soient un lieu de socialisation, le non port du masque lors des repas peut présenter des risques de contamination. Pour les parents qui en ont la possibilité, les déjeuners à la maison restent donc à

privilegier.

Il est également possible de prendre exceptionnellement les repas à l'extérieur ou dans les gymnases.

Tests salivaires et autotests

Des tests salivaires devraient être distribués dans les écoles primaires en priorité dans les *"15 à 20 départements, notamment en Île-de-France, où le virus circule davantage"*, a précisé le premier ministre Jean Castex lors d'une conférence de presse jeudi 22 avril.

250 000 tests salivaires hebdomadaires étaient effectués fin mars, 400 000 sont prévus à la reprise, 600 000 à la mi-mai, "dans les départements où l'incidence est la plus élevée".

— franceinfo (@franceinfo) [April 22, 2021](#)

Les autotests de dépistage seront, quant à eux, déployés en priorité en milieu scolaire, dès cette semaine. Le gouvernement en a commandé 64 millions pour les lycéens de plus de 15 ans et les professionnels de l'Éducation nationale, qui se font par prélèvement nasal. *"Pour que les autotests fonctionnent bien, il faut savoir les utiliser de la bonne manière"*, [avait précisé jeudi](#) Oliver Véran.

À ce sujet, la rédaction vous recommande

Le conseil scientifique préconise que les collégiens et lycéens suivent un apprentissage au sein de leur établissement scolaire, avant que l'autotest ne se fasse *"à domicile sous le contrôle des parents"*.

Les professionnels de l'Éducation devront s'autotester deux fois par semaine. Le Conseil scientifique estime qu'il *"apparaît qu'un*

rythme de 1 à 2 tests par semaine avec une participation d'au moins 75% des élèves permette d'avoir un impact très significatif sur le risque de diffusion scolaire du virus".



Les professionnels de l'Education devront s'autotester deux fois par semaine. • © Stéphane l'Hôte / France Télévisions

"L'objectif est de tracer les cas et isoler les personnes malades et les cas contact pour renforcer ce protocole sanitaire pour que la rentrée se porte au mieux", indique la rectrice de l'académie de Normandie, Christine Gavini-Chevet, qui a assisté à la reprise des cours de l'école Jean Jaurès à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime).





La rectrice de l'académie de Normandie, Christine Gavini-Chevet, a assisté à la reprise des cours de l'école Jean Jaurès à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime). • © Stéphane L'Hôte / France Télévisions

Depuis le 12 avril, les autotests sont disponibles en pharmacie pour le grand public, pris en charge pour certaines professions par l'Assurance Maladie.

Reprise à distance pour les collèges et les lycées

Cette semaine, les élèves en collège et en lycée bénéficieront d'un enseignement exclusivement à distance (y compris pour les formations post bac). Leur rentrée en présentiel se fera le 3 mai prochain.

À compter du lundi 3 mai 2021, les enseignements dans le second degré pourront reprendre de la manière suivante :

- Dans les 15 départements où la situation sanitaire le justifie (la Normandie n'est pas concernée), les élèves en collège seront accueillis avec un fonctionnement hybride, soit une présence fixée à 50% de l'effectif des niveaux de 3ème et de 4ème. Les élèves des classes de 6ème et 5ème seront quant à eux tous accueillis en présence.
- Dans les autres départements, un fonctionnement hybride de même nature pourra être envisagé en lien avec l'autorité académique si la configuration des locaux ne permet pas le respect strict du protocole sanitaire ;

- Sur l'ensemble du territoire métropolitain, les lycéens et étudiants des formations supérieures (CPGE, BTS) seront de nouveau accueillis avec un fonctionnement des lycées en demi-jauge, soit une présence fixée à 50% de l'effectif total.

Examens maintenus

Les examens du Bac et de BTS devraient être maintenus.

"Nous maintenons l'épreuve du grand oral pour les terminales qui aura lieu au mois de juin", a précisé le ministre de l'Education jeudi dernier. "Les épreuves de BTS prévues au mois de mai auront lieu, a-t-il également annoncé, il y aura une session de rattrapages au début du mois de juillet."

Un dispositif que certaines jeunes étudiants en BTS trouvent injuste. Ils s'estiment pénalisés car depuis un an, leurs cours se font quasiment tous à distance. C'est le cas de Léa, étudiante en deuxième année de BTS. "C'est super stressant car on ne sait toujours pas comment ça va se dérouler. Du coup je commence à réviser..."

Les élèves réclament d'être évalués en contrôle continu, comme l'année dernière.